



# DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**Durée de validité 15 ans (Adulte) 10 ans (Mineure)**

- La validité des cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ANS sans avoir besoin d'être modifiée.
- Présence du demandeur obligatoire
- Un mineur doit être accompagné de son représentant légal
- Empreinte digitale OBLIGATOIRE dès 13 ans

## **PIECES A FOURNIR POUR UNE 1<sup>ère</sup> DEMANDE, PERTE ou VOL**

### **JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ (document original)**

Passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans (Passeports électroniques / biométriques) à défaut :

Copie intégrale ou extrait (avec filiation complète et daté de moins de 3 mois),

à demander :

- à la Mairie de votre lieu de naissance
- au Service Central de l'Etat-Civil (si vous êtes né à l'étranger)  
11 rue de la Maison Blanche  
44941 NANTES Cedex 09

Nom d'usage, d'épouse ou veuve : Livret de famille et :

- Demande écrite et justificatif pour le nom d'usage,
- Acte de mariage daté de moins de 3 mois,
- Extrait du jugement de divorce vous autorisant à porter le nom de votre mari,
- Les personnes veuves qui demandent l'inscription de cette mention doivent produire l'acte de décès de leur conjoint (à demander au lieu de décès).

**POUR UN MINEUR :** Copie intégrale ou extrait (avec filiation complète et daté de moins de 3 mois),  
+ le livret de famille des parents (le cas échéant copie du jugement de divorce des parents)

### **CERTIFICAT de NATIONALITÉ (document original)**

*Selon le cas :*

- Demandeur ou parents nés à l'étranger → au TGI de Brest,
- Décret de naturalisation ...

### **2 PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ**

Identiques, parfaitement ressemblantes, récentes et non découpées, en couleur, visage bien dégagé, sans lunettes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni.

format 3.5 x 4.5 cm – la hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au front, doit être de 32mm (minimum) à 36 mm (maximum).

### **JUSTIFICATIF DE DOMICILE (document original)**

- Un justificatif de domicile récent (- 1 an) à votre nom ou de l'époux (se),  
(au choix : facture électricité, eau, téléphone, avis d'imposition ou non-imposition, taxe d'habitation ou foncière - les autres documents ne sont pas acceptés)
- Si vous habitez chez quelqu'un pour les personnes majeures (parent ou autre)
  - Carte d'identité de la personne qui vous héberge, original,
  - justificatif de domicile à son nom,
  - justificatif de domicile à votre nom (attestation CPAM, avis imposition, bulletin de salaire, carte de mutuelle).

**POUR UN MINEUR :** En cas de divorce des parents et en garde alternée, fournir les deux justificatifs de domicile.

### **DECLARATION DE PERTE / VOL**

+ 25.00€ en timbres fiscaux (délivrés dans certains débits de tabac, ainsi qu'en Perception)

**ATTENTION : Prendre impérativement RENDEZ-VOUS pour la demande et la remise**

## **PIECES A FOURNIR POUR UN RENOUVELLEMENT, ou une MODIFICATION DE DOMICILE**

### **2 PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ**

*Identiques, parfaitement ressemblantes, récentes et non découpées, en couleur, visage bien dégagé, sans lunettes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni - format 3.5 x 4.5 cm – la hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au front, doit être de 32mm (minimum) à 36 mm (maximum).*

### **JUSTIFICATIF DE DOMICILE (document original)**

- Un justificatif de domicile récent (- d'un an) au nom des parents ou du représentant légal. *(au choix: facture électricité, eau, téléphone fixe, avis d'imposition ou non-imposition, taxe d'habitation, - seuls ces documents sont acceptés.*

### **ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)**



Fournir sa filiation (noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents)

## **PIECES A FOURNIR POUR UNE MODIFICATION D'ÉTAT CIVIL (mariage, divorce...)**

### **2 PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ**

*Identiques, parfaitement ressemblantes, récentes et non découpées, en couleur, visage bien dégagé, sans lunettes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni - format 3.5 x 4.5 cm – la hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au front, doit être de 32mm (minimum) à 36 mm (maximum).*

### **JUSTIFICATIF DE DOMICILE (document original)**

- Un justificatif de domicile récent (- d'un an) au nom des parents ou du représentant légal. *(au choix: facture électricité, eau, téléphone fixe, avis d'imposition ou non-imposition, taxe d'habitation, - seuls ces documents sont acceptés.*

### **ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ**

### **JUSTIFICATIF DE MODIFICATION :**

- Nom d'épouse : copie intégrale de mariage
- Veuve : copie intégrale de décès du conjoint
- Divorce : jugement du divorce ou livret de famille à jour.



Fournir sa filiation (noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents)

**ATTENTION : Prendre impérativement RENDEZ-VOUS pour la demande et la remise  
auprès de la Mairie de votre choix, équipée du dispositif  
(Morlaix, Landivisiau, Plouescat, Lesneven, Sizun et Saint Pol de Léon...)**

pour : **SAINT POL DE LEON – 02.98.15.85.00**  
(prévoir environ de 20 à 30 minutes par personne pour la demande et 5 minutes pour la remise),

**Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une demande**